



**L'énergie dans le budget des Français**  
 (à propos d'une enquête de l'INSEE)

**" La part des dépenses énergétiques dans le revenu des ménages les plus modestes est passée de 10% à 15 % entre 2001 et 2006. "**

Comme électriciens et gaziers, nous le savions déjà, bien sur, au travers des situations que nous rencontrons en exerçant notre profession. Et, comme socialistes, nous n'étions pas de ceux qui se réjouissaient des augmentations des prix des hydrocarbures, ni de ceux qui les considéraient comme un moyen d'obliger enfin des populations trop insouciantes ou irresponsables à prendre définitivement en compte leur caractère non renouvelable. S'il en était besoin, l'analyse des résultats de l'enquête quinquennale de l'INSEE sur le budget des ménages vient donner un fondement chiffré à ces constatations que chacun pouvait déjà faire.

En 2006, la part des dépenses énergétiques des 20% des ménages les plus modestes est 2,5 fois plus élevée que celle des 20% des ménages les plus riches (figure N°1). **Les ménages les plus modestes consacrent 15% de leur revenu aux dépenses énergétiques contre seulement 6% pour les plus riches.** Les dépenses en combustibles fossiles des plus aisés représentent moins de 4 % de leur revenu total. En revanche, les ménages les plus défavorisés consacrent presque 9 % de leur revenu total à l'achat de gaz et de produits pétroliers. De même, les dépenses en électricité des ménages à fort pouvoir d'achat représentent seulement 2% de leur

revenu contre 6% pour les ménages les plus pauvres. Il existe également une forte inégalité entre les ménages selon leur lieu de résidence. Un habitant de Paris, qui dispose d'un réseau de transport en commun très dense, et qui vit en habitation collective, a une facture énergétique inférieure de 44 % à celle d'un habitant d'une commune rurale.

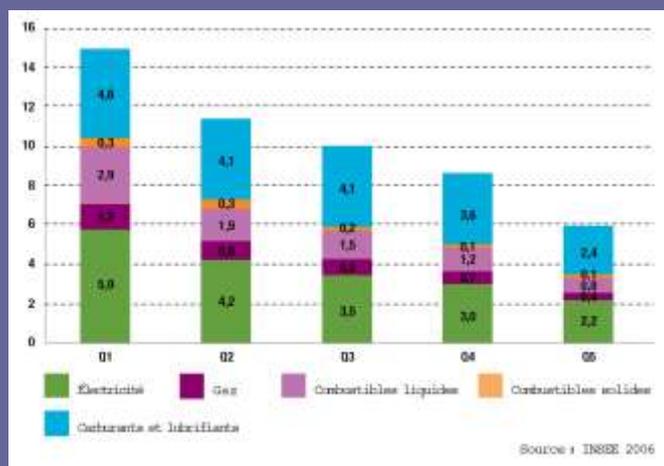
En définitive, la part des achats de combustibles fossiles dans le revenu des ménages peut être multipliée par six entre un riche citadin et un rural pauvre. Les inégalités sont plus marquées en milieu rural qu'en milieu urbain.

La part des dépenses de combustibles pour le chauffage dans le budget des ménages peut varier d'un facteur 1 à 16 selon le décile\* du revenu et le lieu de résidence du ménage considéré (Figure N° 2).

**Entre 1996 et 2006 (Figure N°4), l'indice du prix des combustibles fossiles en euros constants (c'est-à-dire hors inflation) a augmenté de 4,2 % en moyenne annuelle :** le prix du gaz domestique a augmenté de 2,1 % par an, le prix du fioul domestique de 5,2 %, le super sans plomb de 1,7 % et le gazole de 3,6 %. En revanche, le prix de l'électricité a diminué à un rythme de -2,3 % en euros constants au cours des dix dernières années. Cependant, depuis 2001, et le début du processus d'ouverture progressive des "marchés" de l'électricité, la forte baisse du prix de l'électricité qu'EDF, établissement public, avait su conduire depuis le milieu des années 90, a été enrayerée et les tarifs dits régulés, que le processus de libéralisation voue, par principe et au-delà des hypocrites atermoiements de circonstances, inexorablement à l'extinction, ont recommencé à augmenter.

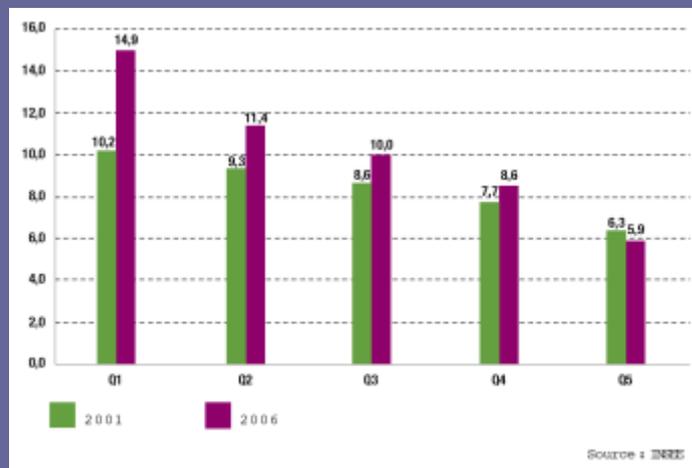
On se souvient également des palinodies auxquelles s'est livré J.F. Cirelli , à plusieurs reprises l'année dernière, en harmonie avec ses anciens collègues du Gouvernement, autour de l'augmentation des prix du gaz à imposer aux Français par l'entreprise Gaz de France aux destinées de laquelle il lui a été donné de présider. (cf Figure N° 5). Au cours du Conseil d'administration du 26 février 2008 sur les résultats

Figure N° 1 : dépenses énergétiques des ménages par type d'énergie selon leur quintile\* de revenu en pourcentage du revenu net (hors impôt sur le revenu)



\* Les 20 % des ménages les plus pauvres composent le premier quintile de la population, noté Q1. Les quintiles représentent chacun 1/5° de la population. Ils sont classés par ordre de grandeur des revenus des ménages. Ainsi le quintile Q5 regroupe le 1/5° des ménages les plus riches.

Figure N° 2 : évolution entre 2001 et 2006 des dépenses énergétiques des ménages selon leur quintile\* de revenu en pourcentage du revenu net (hors impôt sur le revenu)



des comptes 2007 de GDF, les administrateurs salariés de Gaz de France, ont du noter qu'en 2007, le segment achat-vente de l'entreprise avait vu son EBO (indicateur qui permet de mettre en évidence ce que dégage une entreprise une fois qu'elle a couvert ses charges d'exploitation, sauf les amortissements) doubler par rapport à 2006, et dépasser les prévisions du budget de 35%, EBO qui avait déjà doublé en 2006. Le résultat 2007 a été ainsi entièrement réalisé au détriment du pouvoir d'achat des familles, en dépit d'une communication officielle alarmiste tout au long de l'année sur le niveau de tarif administré. Dans la logique financière désormais imposée, les revenus des actionnaires s'en sont donc trouvés gonflés, avec une augmentation des dividendes, multipliés par 2.5 en deux ans et une distribution de 50% du résultat du groupe.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, que se permet, dans ces conditions, d'en conclure aujourd'hui l'Ademe<sup>1</sup> avec un cynisme absolu dans une note, **Stratégie & Etudes**, parue le trois avril 2008 :

**"Faute d'avoir réalisé des travaux de substitution et ou de rénovation substantiels, les ménages modestes pourraient être durement frappés par la hausse du prix des combustibles. Afin de préserver leur pouvoir d'achat, il est essentiel de les encourager dès maintenant à réaliser des travaux d'efficacité énergétique et à privilégier des véhicules sobres en carburant."**

Vous avez dit : la faute aux pauvres ? Misérable !

Il faudrait donc, après qu'ait été ainsi déconstruit par la droite au cours des dernières années le service public de l'électricité et du gaz, que les plus modestes, pour ne pas en être davantage victimes des conséquences que cette enquête de l'Insee permet d'ores et déjà de mesurer, investissent et réalisent, prennent sur eux un peu plus, pour ne pas sombrer dans la précarité énergétique ?

Mais, tout est prévu s'ils n'y parviennent pas. Un ministère est, semble-t-il, déjà là pour s'occuper de leur cas, en apparence. Et, le monde de la finance, les actionnaires seront bien servis.

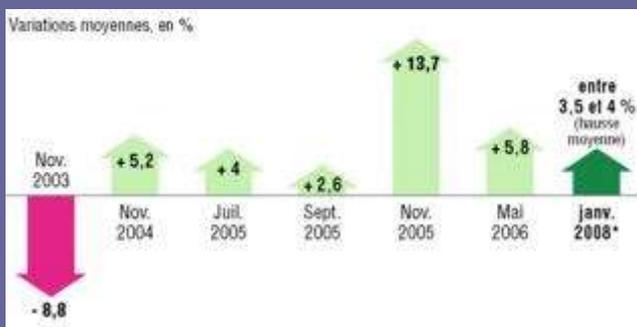
**Les sources :**

ADEME & vous  
Stratégie & études  
N°11-3 avril 2008

Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France  
Développer la maîtrise de l'énergie pour limiter les inégalités sociales

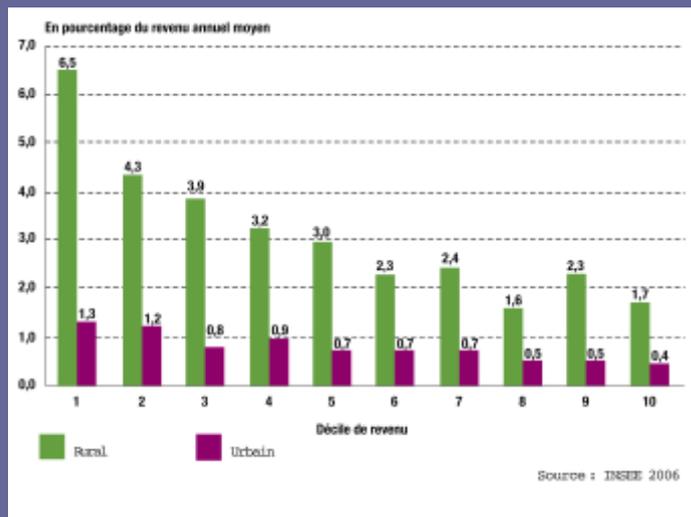
INSEE  
Enquête Budget de famille 2006  
Synthèse des résultats  
<http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/accueil.asp?page=BDF06/synt/synthese.htm>

Figure N°5 : Les évolutions du prix du gaz pour les particuliers depuis 2003 (source Gaz de France)



<sup>1</sup> L'Ademe, (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), placée sous l'autorité de Jean-Louis Borloo, est aujourd'hui dirigée depuis peu par Chantal Jouano, ancienne chargée de l'Environnement à l'Elysée près du Président de la République, après avoir été directrice du cabinet du président du conseil général des Hauts-de Seine (elle est une ancienne collaboratrice de la Place Beauvau).

Figure N° 3 : dépenses des ménages en gaz et fioul domestique pour les besoins de chauffage selon le décile\* de revenu



\* Un décile représente 1/10<sup>e</sup> de la population. Les déciles de revenus sont classés par ordre de grandeur des revenus des ménages qui les composent.

Figure N° 4 : Hausse des tarifs de l'électricité en France

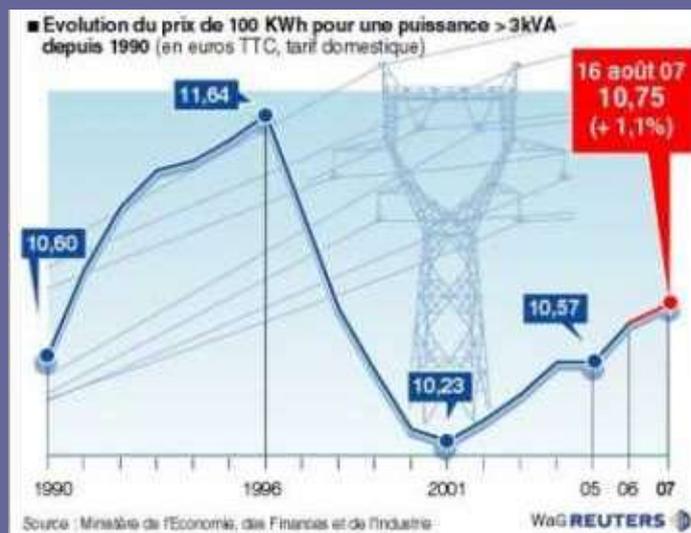


Figure N° 6 : Indice du prix TTC des ressources énergétiques des ménages en euros constants (base 1995=) (source MEEDDAT)

